

N°29 – Les métamorphoses de l’emprise

(Parution : Printemps 2020)

Sous la direction de
Vincent de Gaulejac et Jean Vandewattyne

ARGUMENT

De l’emprise de l’organisation...

L’emprise de l’organisation, coécrit par Max Pagès, Michel Bonetti, Vincent de Gaulejac et Daniel Descendre, paraît en 1979 aux Presses Universitaires de France. Les auteurs s’y livrent à une description approfondie et innovante des mécanismes de pouvoir à l’œuvre au sein d’IBM, nommée TLTX dans l’ouvrage, sans doute la plus puissante des multinationales de l’époque. IBM est alors au faite de sa gloire, de sa splendeur. Par rapport aux organisations modernes, classiquement étudiées dans le champ des sciences humaines, cette entreprise, alors qualifiée d’hypermoderne par les auteurs, se singularise entre autres par l’usage de dispositifs de gestion qui se révéleront au cœur de la révolution managériale entamée dans les années 1980. Sur cet aspect, comme sur beaucoup d’autres, elle faisait partie de l’avant-garde du système capitaliste.

Une des particularités de l’ouvrage, qui est d’ailleurs à l’origine de son titre, est de mettre l’accent sur l’« *extension spéculaire du pouvoir* » qui est au cœur de l’entreprise hypermoderne et, plus largement, de la société capitaliste, néo-capitaliste et aujourd’hui néolibérale. A la médiation économique, communément utilisée dans le monde de l’entreprise, TLTX ajoute, en effet, les médiations politique, idéologique et psychologique pour asseoir son emprise sur son personnel. *In fine*, l’emprise empêche les contradictions énoncées par les TLTXiens d’éclater en conflit ouvert avec l’organisation érigée en « nouvelle église » et le management en « nouvelle religion ». Les auteurs postulent alors que l’organisation agit ainsi « en profondeur sur l’inconscient individuel » et restructure, à son profit, les systèmes de défense de l’individu.

... à l’organisation de l’emprise

En quarante ans, les recherches ont montré la persistance mais aussi le développement et la diffusion de cette forme particulière d’exercice du pouvoir et de domination bien au-delà de l’entreprise multinationale qu’était et est toujours TLTX. Ainsi, plus que jamais, le discours managérial actuel utilise communément les notions d’autonomie, de responsabilité ou encore d’implication pour mobiliser les « talents » à l’œuvre dans le secteur privé, mais aussi dans le secteur public, et même parfois dans le tiers secteur. A l’opposé, des recherches indiquent que l’emprise peut aussi se construire à travers la précarisation de l’emploi et la dégradation des conditions de travail. Tout porte donc à penser qu’elle reste une réalité très présente et vivace dont il convient toujours de comprendre les ressorts.

En quarante ans, le travail a également profondément changé. Il en est de même de la société et des individus qui la composent. Si l’organisation reste une unité d’analyse pertinente, ce dossier a pour ambition d’élargir les perspectives en intégrant dans les réflexions ce qui peut

se jouer en termes d'emprise par rapport au travail, au management ou à la gestion, et au marché. Cette dernière dimension fait notamment écho à la généralisation du recours à la sous-traitance et à la valorisation de l'entrepreneuriat et de l'auto-entrepreneuriat.

Rendre compte de l'actualité de l'emprise implique aussi de s'ouvrir à la question du dégagement, de la déprise ou, pour le dire autrement encore, de l'émancipation, qu'elle soit de nature individuelle ou collective. En quarante ans, le personnel de TLTX a montré des signes manifestes de prises de distance par rapport aux anciennes sirènes organisationnelles et managériales. L'émergence d'un discours critique, voire de pratiques de résistance – notamment, ce qui est remarquable, au sein des catégories professionnelles les plus élevées – ne sont en rien spécifiques à cette multinationale. L'emprise, là où elle existait, n'a pas toujours su pallier le cynisme et la violence de certaines décisions managériales, comme en témoignent les réactions suscitées par les restructurations financières ou boursières.

Dans les entreprises d'aujourd'hui, les modes d'emprise ne sont pas les mêmes que ceux d'hier. Ils prennent la forme de pratiques dissuasives, de contrôle par les chiffres et les instruments de gestion, de mainmise par les procédures, les algorithmes, les logiciels. Les nouvelles technologies imposent des formes de domination renouvelées dans des secteurs d'activités où les professionnels se vivent comme autonomes. La société elle-même ne peut-elle pas être considérée sous « emprise numérique » ? Enfin, les modes d'organisation dans le secteur public, notamment à l'université, ont également évolué, en reprenant et adaptant les mêmes dynamiques. Pour les mêmes effets ? Comment se joue "l'emprise" dans le secteur public ? Et les formes de résistances à celle-ci ?

Les contributeurs de ce numéro sont ainsi conviés à :

- explorer et analyser les formes contemporaines de l'emprise, leurs enjeux subjectifs, psychosociaux, managériaux, économiques, technologiques et politiques, leurs ressorts, processus et manifestations, leurs évolutions, leurs domaines privilégiés d'application et nouveaux espaces de déploiement, leurs effets aux plans individuel et collectif, les modes de réponse, de résistance ou de dégagement qu'elles suscitent,
- discuter les notions et approches permettant de rendre compte de l'actualité de l'emprise.

ECHEANCIER :

- Les projets d'article (une ou deux pages maximum) sont à adresser **avant le 15 juillet 2019** aux personnes suivantes :

A/ Vincent de Gaulejac : v.gaulejac@wanadoo.fr , Jean Vandewattyne : Jean.VANDEWATTYNE@umons.ac.be (coordinateurs du numéro 29) ; Gilles Arnaud : garnaud@escpeurope.eu, Florence Giust-Desprairies : giustdesprairies@wanadoo.fr (rédacteurs en chef de la NRP)

CC/ Secrétaire de rédaction, Caroline Terrasse : revue-nrp@cirfip.org

- Si votre proposition est retenue, les articles complets devront être remis au plus tard **le 31 octobre 2019**.